

2024-2040, 2024-10-11

# **BIOTECH I**

## **Industrial Microbiocide**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**NO. D'ENREGISTREMENT: 25236 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**GARANTIE:** Poly[dichlorure d'oxyéthylène(diméthyliminio)éthylène-(diméthyliminio)éthylène]- 15 %  
(par poids)

Contenu Net en kg: \_\_\_\_\_

**Kurita Canada Inc.**  
**33 McIntyre Drive**  
**Kitchener, ON N2R 1E4**  
**1-800-265-2772**

TMD Appellation réglementaire: non réglementée

Numéro de téléphone d'urgence: CHEMTEL, pour une urgence chimique, appelez le 1-800-255-3924 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

2024-2040, 2024-10-11

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

**DESCRIPTION:** BIOTECH I Microbiocide Industriel est un microbiocide liquide à spectre large pour contrôler la croissance des algues, bactéries et champignons. BIOTECH I Microbiocide Industriel est non-mousseux et efficace à un pH alcalin ou acide.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Avis au médecin: La présence possible de dommage aux muqueuses suite à l'absorption du produit, pourrait contreindiquer le recours à un lavage gastrique. Éviter les alcools. Administrer un traitement symptomatique.

**DANGER POUR L'ENVIRONNEMENT:** Toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer l'eau des lacs, des ruisseaux ou des étangs. Ne pas contaminer l'eau ni les aliments durant l'entreposage ou l'élimination du produit et son contenant. Ne pas réutiliser les contenants vides.

**MODE D'EMPLOI: NE PAS** déverser d'effluents contenant le produit dans les égouts, les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan d'eau. **NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ni les habitats aquatiques au cours du nettoyage du matériel ou de l'élimination des déchets.

**Pour les tours de refroidissement:** Avant de procéder au traitement, les tours de refroidissement (à eau) devront être débarrassés des dépôts organiques, inorganiques et microbiologiques. Un traitement choc initial au puisard des tours doit ensuite être effectué, et consiste à ajouter de 280 à 700 mL par 10,000 litres d'eau à traiter. Répétez ce traitement choc jusqu'à ce que le problème soit sous contrôle. Les traitements subséquents sont constitués de doses de 80 à 700 par 10,000 litres d'eau à traiter, tous les 2 à 5 jours ou lorsque nécessaire. La fréquence de l'addition dépendra de la fréquence des purges et de la sévérité du problème microbiologique.

**Pour les filtres de lavage à air:** Avant de procéder au traitement, les filtres de lavage à air devront être débarrassés des dépôts organiques, inorganiques et microbiologiques. Un traitement choc initial au puisard des filtres doit être effectué, et consiste à ajouter de 100 à 160 mL par 1,000 litres d'eau à traiter. Répétez ce traitement choc jusqu'à ce que le problème soit sous contrôle. Les traitements subséquents sont constitués de doses de 70 à 160 mL par 1,000 litres d'eau à traiter, tous les 1 à 5 jours ou lorsque nécessaire. La fréquence de l'addition dépendra de la fréquence des purges et de la sévérité du problème microbiologique. Pour être utilisé seulement si un dispositif de ventilation locale adéquat est disponible pour éliminer les aérosols.

**ELIMINATION:** 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. 2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. 3. Rendre le contenant inutilisable. 4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. 5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**MISES EN GARDE: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Ne pas mélanger à un autre produit chimique. Dangereux s'il est ingéré. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter des lunettes. Porter un vêtement à manches longues et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange. Un tablier résistant aux produits chimiques est également requis.

2024-2040, 2024-10-11

pour les travailleurs qui manipulent les préparations commerciales en milieu industriel. Bien se laver les mains après utilisation. Retirer rapidement les vêtements contaminés et les laver avant leur réutilisation.

**PREMIER SOINS:**

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir un aide médicale.

Manufactured under an ISO 9001 Registered Quality Management System